

*Discours du Maire de Le Sourn, Jean-Jacques Videlo, prononcé à l'occasion de l'inauguration du Centre Médical Municipal, le 11 septembre 2015.*

« **L'avenir appartient aux audacieux** ». Oui, nous avons fait preuve d'audace. Oui, nous prenons un risque, mais ce n'est pas un coup de tête, ce n'est pas une décision irrationnelle, irréfléchie ou politicienne. Je vais vous expliquer le cheminement qui nous a conduit jusque là. Pourquoi nous pensons que nous avons une carte à jouer, un atout pour Le Sourn. Je vous montrerai que ce pari sur l'avenir est plein de promesses réalistes.

Tout a commencé ce soir de campagne électorale ou nous avons rencontré le Dr Gueguin, il rentrait au cabinet. C'est là qu'il m'a dit : « Mr Videlo, je vais cesser mon activité. Il faudra penser à me remplacer ».

En rentrant de notre tournée avec David, je me suis dit : «Ca commence bien ! ». Et j'ai du ponctuer ma phrase par le mot de Cambronne. Mais j'ai vraiment mesuré l'ampleur du risque lorsque Mr et Mme Pasquier, les pharmaciens, m'ont expliqués le risque majeur sur la pharmacie. En travaillant avec le Dr Gueguin et Mr et Mme Pasquier, j'ai pris conscience des rouages imbriqués entre le médecin, la pharmacie, le noyau commercial et de service du centre bourg. C'est un équilibre très fragile. En échangeant ensemble, nous avons conclu que le maintien d'un docteur à Le Sourn était impératif.

Cela nous donnait le point de démarrage mais pas la solution. Nous avons vu ce qui se passe dans les autres communes : cette difficulté récurrente à attirer les médecins en milieu rural et périurbain.

Beaucoup de gens interviennent a tort et a travers sur un sujet complexe. Sans maîtriser les enjeux imbriqués. Pourtant, il faut en faire le tour pour comprendre la difficulté d'installation des jeunes médecins.

Le moment crucial où il ne faut pas se loucher, c'est le départ du médecin installé. Lorsque l'ancien médecin s'en va, soit une solution locale existe avec un remplaçant, soit les patients trouvent une solution de remplacement ailleurs. Mais, dans ce cas, ils feront difficilement le chemin inverse lorsque les nouvelles habitudes seront prises.

Une autre facette difficile est liée aux changements des habitudes de travail de la profession médicale. Les médecins ruraux ne redoutaient pas de travailler seuls tout en collaborant avec des confrères installés à proximité. Le travail des Docteurs Guéguin et Siquin en complémentarité est exemplaire à cet égard. Mais cette liberté avait un prix : les médecins ont souvent sacrifié leurs vies de famille au service de la communauté. Ils nous ont offert une qualité de service enviée. Mais Les départs successifs ont amoindri cette toile tissée dans nos villages. Le délitement conduit aussi à mettre une pression supplémentaire sur les médecins restants. Les médecins plus jeunes ne sont plus prêts à faire ces sacrifices. Ils aspirent à une autre qualité de vie familiale et cela peut se comprendre.

Pour les jeunes médecins en libéral, le moment de l'installation est encore plus problématique. C'est un double défi. D'abord un défi personnel car, leur lancement impacte toute la famille, comme toutes création d'entreprise d'ailleurs. Dans un laps de temps très court, ils doivent gérer la fin des études, l'agrandissement des familles et une prise de risque professionnel.

Au plan professionnel, ils ont le choix entre reprendre le cabinet d'un confrère ou de créer un cabinet ex-nihilo. De plus, ils s'installent sans certitudes de fidélité des patients dans les grandes villes. En secteur rural, les contraintes familiales sont plus fortes. Dans tous les cas cela coute cher au candidat à l'installation et il s'engage sur le long terme sans perspective de mobilité. De plus, les revenus sont aléatoires alors que le compteur des charges tourne déjà. Cet ensemble de contraintes fait renoncer bien des jeunes.

La recherche d'une certaine qualité de vie incite aussi les médecins à exercer en équipe. Dans ce cas, l'immobilier devient un problème. Ce qui était faisable dans un petit cabinet où le praticien exerçait seul, n'est plus faisable à plusieurs. Mais le coût de l'immobilier vient augmenter les charges de fonctionnement d'un cabinet rural. C'est là que les collectivités peuvent intervenir. Il faut alors avoir une volonté politique forte. Réfléchir intelligemment son projet en regardant ce qui se passe autour. Je n'ai pas dit en critiquant. Si ce diagnostic n'est pas objectif, s'il ne tient pas compte des autres communes, les déséquilibres s'amplifieront et les communes se trouvent en concurrence entre elles. Quelquefois, les initiatives publiques entrent aussi en concurrence avec les anciens médecins qui sont aussi bailleurs immobiliers.

Une dernière facette est à prendre en considération. Petit à petit, les médecins ont ressenti d'avantage de contraintes administratives, les prises de rendez-vous, les suivis des dossiers et des flux administratifs. Ces taches viennent, grignoter le temps consacré à la médecine proprement dite. Là ou un médecin seul mais installé depuis longtemps peut continuer sans trop de soucis, un jeune est vite noyé et aspiré par les obligations de l'installation. En revanche, une commune maîtrise le langage et les arcanes administratifs. Nos équipes sont plus habituées à débrouiller ces situations. Et ce n'est pas simple.

## Ce constat étant posé, que fallait-il faire ?

Je suis tombé sur un article du Point concernant le Salariat de médecins par une collectivité locale de la Sarthe. Mais, La Ferté Bernard est une ville de la taille de Pontivy. Ce ne pouvait correspondre aux ambitions mêmes exagérées de notre commune.

Lorsque j'ai découvert l'expérience de Domats, la donne a changé. Domats, dans l'Yonne, c'est 850 Habitants. Donc, plus en rapport avec Le Sourn.

Nous avons évoqué cette hypothèse du Salariat de médecin avec les adjoints et les conseillers. Nous avons aussi partagé cette idée avec les pharmaciens et le Dr Guéguin. Le consensus s'est fait autour de cette piste.

Puis nous avons pris des contacts avec Domats. Mr Bredeville, l'adjoint qui a piloté le sujet là-bas, et la secrétaire de mairie. Ils nous ont aidés. Ils nous ont transmis toutes les informations nécessaires.

Pour mener à bien ce projet, nous devons rester dans les possibilités financières de la commune.

D'abord, sur le volet, investissements, nous avons investi 20 000 euros (5 000 d'informatique, 10 000 de matériels médical et 5000 de mobilier et de fournitures de travaux). Ces matériels sont et resteront propriété de la commune. Surtout, le Dr Guéguin nous prête tout son matériel pour le démarrage du Centre Médical. C'est un des nombreux avantages que le Docteur Guéguin nous a consenti. Qu'il en soit remercié.

Les charges les plus lourdes dans le projet concernent le fonctionnement :

Les dépenses liées au bâtiment (loyer, téléphone, électricité, assurance,...) représenteraient 12 000 €. Les dépenses de fonctionnement de la structure comme la maintenance informatique, la pharmacie, le petit matériel, s'élèveraient à 16 000 €. Le plus gros poste est constitué par les dépenses liées au personnel pour 250 000€

En face, le Centre bénéficie de recettes :

Les consultations sont encaissées par une régie municipale, et non pas par les médecins eux même comme je l'ai entendu. Là est la différence. Nous avons estimé les consultations à 210 000 € en nous basant sur les chiffres d'activité du Dr Guéguin et de l'activité de Domats. En vous rattachant au Centre Médical de LE SOURN, la structure perçoit une indemnité de médecins traitant estimée à 55 000 €.

D'autres subventions sont accordées par la CPAM : ce sont 5300 Euros d'aide à l'informatique et aux transferts informatisés d'information et 15 000 Euros au titre de la Subvention dite Teulade sur les charges de personnels des professionnels de santé. L'équilibre est prévu aux alentours de 280 000 €.

Vous constatez que le salariat des médecins pèse lourd dans le budget, il fait gonfler la masse salariale mais dépenses et recettes s'équilibrent, c'est ce qui compte. Ainsi, le poids pour la collectivité n'est pas déséquilibré.

**Surtout, le salariat n'est qu'une facette du projet.** C'est bien sûr l'élément singulier. Surtout, le projet est un ensemble, un package ou la collectivité prend en charge toute l'organisation et tout le fonctionnement du centre médical. Cette notion de service tout compris, l'ensemble des conditions de travail, expliquent l'attrait de notre centre médical. Focaliser sur le salariat est une grave erreur d'analyse. On peut théoriser sur le bien fondé de la solution. A mon sens, seul, le résultat compte.

Comme vous le constatez, le Centre Médical n'est pas un coup de dé, il est innovant et murement réfléchi. Si nous sommes là aujourd'hui, ensemble, c'est le résultat d'une méthode appliquée simplement. Travailler vite, bien, discrètement, en équipe, sans fioriture ou effets d'annonces. Surtout nous avons travaillé en relation étroite entre élus, techniciens et administratifs, avec la société civile les professionnels sans nous noyer dans des comités Théodule. En 18 mois, nous avons rétabli une situation compromise là ou de nombreuses communes galèrent. Chacun jugera. Maintenant, Donnons-nous le temps de valider notre concept et de le pérenniser. Nous devons voir les résultats financiers, il n'est pas question de faire un business comme je l'ai lu mais il n'est pas question de creuser les déficits de la commune non plus.

Développons les activités en cœur de bourg. Nous avons un gros risque si nous perdions l'activité médicale. Notre pharmacie donc d'autres commerces étaient menacés. L'effet domino nous aurait entraînés vers une spirale négative. Aujourd'hui, nous avons une chance de lancer une dynamique nouvelle au Sud – Ouest de l'agglomération pontivyenne. C'est ça l'objectif. Continuer à tracer le sillon du développement que nos prédécesseurs ont lancé.

Mais ce n'est pas un objectif égoïste. Nous continuerons à aider les autres communes. Nous avons bénéficié de l'expérience de Domats, en retour nous avons partagé nos informations, nos expériences, avec d'autres communes, d'autres collectivités sans rien demander en échange. C'est dans notre philosophie de l'intérêt général, simplement. Je n'oublierai jamais qu'un élu local est là pour aménager son territoire, au service de ses concitoyens. Le reste, c'est de la basse politique et ça n'intéresse pas Le Sourn.